

UN SYNDICAT NI DUPE NI SOUMIS

SECTION PAS DE CALAIS

COMPTE RENDU DU CTL DU 06/12/2011

Ouverture de la réunion à 14 H15 par Monsieur SAISON Alain, président

Après la lecture d'une déclaration liminaire par l'UNION SNUI SUD TRESOR SOLIDAIRES (en ligne sur le site national à la rubrique site local (62)) et de la CGT FINANCES PUBLIQUES,

SYNTHETIQUEMENT les thèmes abordés ont été ;

Point N°1 : Présentation de la nouvelle composition des comités techniques locaux (CTL) et des modalités de fonctionnement

Madame GABELLE présente la note du 08/11/2011 qui a été transmise aux organisations syndicales en précisant les modifications de fonctionnement des nouveaux CTL :

- la moitié des représentants du personnel doivent être présents lors de l'ouverture de la réunion et les membres de l'administration ne sont pas pris en compte pour le calcul du quorum
- les représentants de l'administration ne votent plus, seuls les représentants du personnel participent au vote
- le CTL n'est plus paritaire
- lorsque tous les représentants titulaires du personnel présents votent contre un projet, ce projet doit faire l'objet d'un réexamen lors d'une nouvelle réunion. Lors de ce nouvel examen, l'administration peut, si elle le souhaite, présenter un projet modifié. La nouvelle convocation est adressée dans le délai de 8 jours et la nouvelle réunion est organisée dans un délai compris entre 8 et 30 jours.
- l'administration attend la diffusion d'un règlement intérieur type relatif aux CT par la Fonction publique pour établir en concertation avec les organisations syndicales nationales un règlement intérieur type pour les CTL de la DGFIP.
- Dès validation des procès verbaux, ces derniers seront transmis au bureau RH1A

Point N°2 : Approbation des procès verbaux des CTPD des 16 juin et 5 juillet 2011.

Approuvé à l'unanimité

Point N°3 : Fusion du centre hospitalier de Frévent, de l'EHPAD d'AUXI LE CHATEAU et du centre hospitalier de SAINT POL SUR TERNOISE

Madame GARDIES nous informe de la création du CENTRE HOSPITALIER DU TERNOIS au 01/01/2012 suite à la fusion du centre hospitalier de SAINT POL SUR TERNOISE, du centre hospitalier de FREVENT et de l'EHPAD d'AUXI LE CHATEAU

Il sera donc procédé :

- au transfert des biens, droits et obligations des trois établissements
- à la nomination du comptable assignataire
- au transfert d'un emploi B de la trésorerie d'AUXI-FREVENT à celle de SAINT POL MONCHEAUX au 01/01/2012. L'affectation de l'agent transféré se fera sur la base du volontariat.
- au versement d'une prime de restructuration de service si le domicile de l'agent transféré est situé à plus de 10 kms de la nouvelle affectation.

Concernant ce transfert , les organisations syndicales ont été appelées à voter .Après une interruption de séance demandée par les organisations syndicales , celles-ci ont émis le souhait de scinder le vote :

Un vote n°1 pour la création d'1 B à SAINT POL et un vote n°2 pour la suppression d'1 B à FREVENT.

Le président accepte et propose de passer au vote.

VOTE N°1 = 10 POUR et VOTE N°2 = 10 CONTRE

Tous les représentants titulaires du personnel présents ayant voté contre le projet de suppression d'1 B à FREVENT, ce point fera donc de nouveau l'objet d'un réexamen lors d'une nouvelle réunion fixée le 14/12/2012

Point N°4 : Informations générales sur le nouveau Tableau de Gestion des Emplois de Référence des Finances Publiques (TAGERFIP)

TAGERFIP remplacera les 2 référentiels actuels TSM et NOMINOE EMPLOIS au 01/01/2012

Ce sujet fera l'objet d'un développement plus important suite au CTL EMPLOIS du 10 janvier 2012

Point N°5 : Information relative à la communication sur les règles de gestion

MME GABELLE commente la note du 15/11/2011. Tous les chefs de service doivent faire des réunions avant le 15/12/2011 pour recueillir les différentes questions des agents. Elle précise qu'il existe une foire aux questions en ligne sur ULYSSE NATIONAL.

Point N°6 : Ponts naturels 2012

En 2012, il y a 6 ponts naturels (30 avril, 7 mai, 18 mai, 2 novembre, 24 décembre, 31 décembre).

Le président a décidé :

- la fermeture complète de l'ensemble des services du département les 24 et 31/12/2012
- de ne pas retenir le pont de l'ascension du 18 mai 2012 en pleine campagne d'impôt sur le revenu
- que les agents du département se prononcent sur l'un des 3 ponts suivants : lundi 30 avril , lundi 07 mai et vendredi 2 novembre 2012

Pour notre organisation , ce n'est pas aux organisations syndicales de débattre des ponts naturels mais à l'ensemble des agents de se prononcer sur les dates à retenir. Il a été également demandé à ce que le pont de l'ascension soit ajouté au choix du 3^{ème} pont naturel de l'année 2012.

En réponse, le Président reste sur sa position et vous serez donc consultés collectivement pour choisir le troisième pont parmi les trois dates initialement fixées par la direction , soit le 30 avril ou le 7 mai ou le 2 novembre

Point N°7 : Harmonisation des horaires d'ouverture de la trésorerie de BETHUNE MUNICIPALE et BANLIEUE avec le CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES DE BETHUNE

Dans un souci d'harmonisation, il est proposé les horaires suivants :
Du LUNDI au VENDREDI de 8H30 à 12 H et de 13H30 à 16 H

VOTES :

POUR : SNUI/SUD TRESOR et CFTC
CONTRE : CGT FINANCES PUBLIQUES
ABSTENTION : FO

Point N°8 : Questions diverses

- Demande d'harmonisation des horaires d'ouverture BRASSART/ FOCH : 7H15 au lieu de 7H30. La Direction va étudier le problème en prenant en compte les contraintes de sécurité.
- Mise à disposition d'un bureau pour les agents d'accueil du centre des finances publiques de BOULOGNE. Réponse affirmative de la part de la Direction.
- Tickets restaurants sur le site de BETHUNE. Suite à la pétition remise par la CGT FINANCES PUBLIQUES, MME GABELLE rappelle qu'elle a revu la situation de toutes les personnes concernées et que la Direction a appliqué les règles édictées par le secrétariat national des services sociaux.
- TRESORERIE MUNICIPALE DE BETHUNE : Les représentants du personnel informent la Direction d'un problème de sécurité. La porte d'entrée électrique du service et les toilettes sont situés dans le hall d'entrée du centre. La Direction va étudier le problème.
- Déménagement de la paierie (Problèmes d'archivage) : Réponse de la Direction, l'étude est en cours.
- Problème d'éclairage sur le parking de LENS : L'éclairage sera mis en place avant la fin du mois.
- Problème de paiement des auxiliaires ayant accompagné les géomètres pour le chaînage au mois d'octobre : Mme GABELLE a répondu ne pas être au courant de ce problème et fera tout pour le résoudre rapidement.

Amitiés Syndicales, votre équipe SNUI SUD Trésor Solidaires